



FLASH INFO

Caisse des écoles

**Heures complémentaires non payées,
Pour la **CFDT** ça suffit !**

LA CFDT CONSTATE

Depuis plusieurs mois la caisse des écoles gère les effectifs de façon aléatoire, demandant aux agents.es de faire des heures supplémentaires sans les rémunérer.

Non seulement les personnels des cuisines ne sont pas reconnus comme de vrais professionnels de la restauration scolaire mais en plus leur salaire n'est pas à la hauteur de leurs compétences.

Normes HACCP, gestion de stocks, managements de petites équipes souvent plus complexes à gérer que dans des grandes, production, la manutention provoquant des TMS.

LA CFDT RÉCLAME

La **CFDT** réclame :

- Une réelle considération des agents.es et de leurs missions,
- une juste rémunération ainsi que le règlement complet des heures complémentaires.

CFDT PREMIER SYNDICAT DE FRANCE !



Syndicat CFDT INTERCO des Services Publics Parisiens, 19 rue du Renard 75004 PARIS

☎ 01 49 96 68 10 E-mail : spp.cfdt@paris.fr

Web : cfdtintercospp.fr